



Service public de Wallonie

Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

District hydrographique international de la Meuse :  
**Avant projet de plan de gestion de la masse d'eau VE21R**  
**Wayai III**

01/01/2009

V 1.3

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"  
Document réalisé par la Direction des Eaux de surface



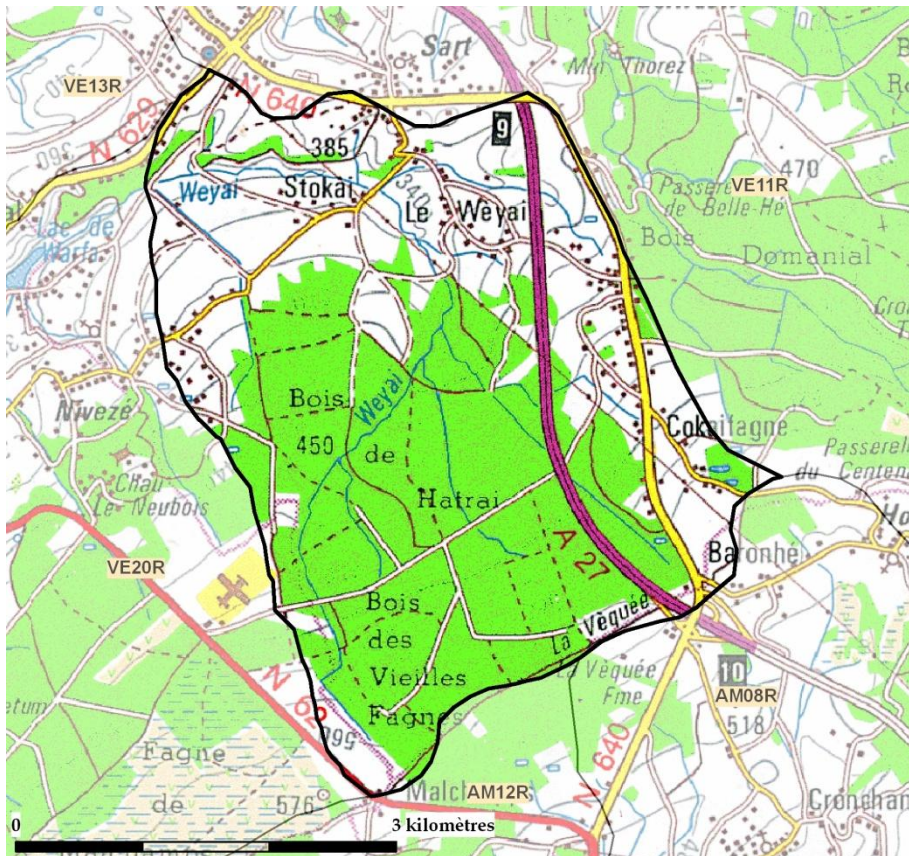
[Avertissement](#)

La version « définitive » sera rédigée après l'approbation des plans de gestion par le Gouvernement Wallon.  
Pour plus d'indications sur les informations reprises dans le présent document, veuillez lire le [guide explicatif 'masses d'eau'](#).

1.	Description générale des caractéristiques de la masse d'eau .....	3
1.1.	Cartes de l'emplacement et des limites de la masse d'eau.....	3
1.2.	Descriptif de la masse d'eau.....	4
2.	Résumé des pressions et incidences importantes de l'activité humaine sur l'état des eaux de surface et des eaux souterraines.....	5
2.1.	Occupation du sol (CNOSW/2008).....	5
2.2.	Population (INS/2005) .....	5
2.3.	Épuration (SPGE/2008).....	5
2.4.	Agriculture (SIGEC/SANITEL/2007).....	5
2.5.	Industrie (DGARNE/2005) .....	6
2.6.	Tourisme (OWT/2010).....	6
2.7.	Estimation de la part relative de divers secteurs dans les flux d'azote et de phosphore (Pégase/2008).....	7
3.	Identification des zones protégées .....	8
3.1.	Zones désignées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine.....	8
3.2.	Masses d'eau désignées en tant qu'eaux de plaisance, y compris les zones de baignade .....	8
3.3.	Zones sensibles du point de vue des nutriments (zones vulnérables, zones sensibles, ...) .....	8
3.3.1.	Zones sensibles.....	8
3.3.2.	Zones vulnérables .....	8
3.4.	Zones désignées comme zone de protection des habitats et des espèces.....	8
3.4.1.	Sites NATURA 2000.....	8
3.4.2.	Zones humides d'intérêt international dites « RAMSAR » .....	8
3.4.3.	Zones d'eaux piscicoles.....	8
4.	État et objectif environnemental de la masse d'eau .....	9
4.1.	État de la masse d'eau en 2008.....	9
4.2.	Paramètres déclassants ou susceptibles de déclasser la masse d'eau.....	9

# 1. DESCRIPTION GENERALE DES CARACTERISTIQUES DE LA MASSE D'EAU

## 1.1. CARTES DE L'EMPLACEMENT ET DES LIMITES DE LA MASSE D'EAU

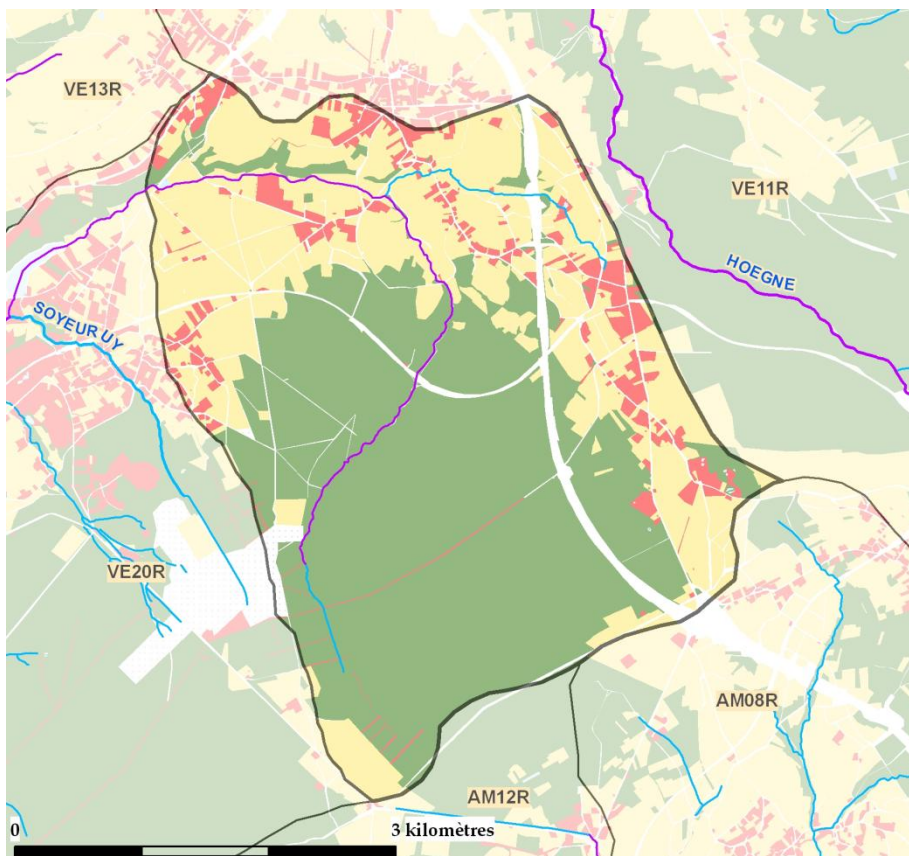


Bassin versant de la masse d'eau de surface (2009)  
**VE21R**



Direction générale opérationnelle  
Agriculture, Ressources naturelles  
et Environnement (DGARNE)

PG DCE 2009  
Sources : SPW - DGARNE  
Fond de plan © Institut  
Géographique National



Masses d'eau de surface et principaux cours d'eau (2009)  
**VE21R**



- Cours d'eau**
- Masses d'eau
  - Autres cours d'eau
- Occupation du sol**
- Territoires artificialisés
  - Territoires agricoles
  - Forêts et milieux semi-naturels
  - Zones humides
  - Surfaces en eau
  - Autres



Direction générale opérationnelle  
Agriculture, Ressources naturelles  
et Environnement (DGARNE)

PG DCE 2009  
Sources : SPW - DGARNE  
CNOSW 2008

## 1.2. DESCRIPTIF DE LA MASSE D'EAU

La masse d'eau VE21R est une masse d'eau Naturelle de 6,06 km pour une superficie de 17,09 km<sup>2</sup>. Elle comprend les cours d'eau suivants :

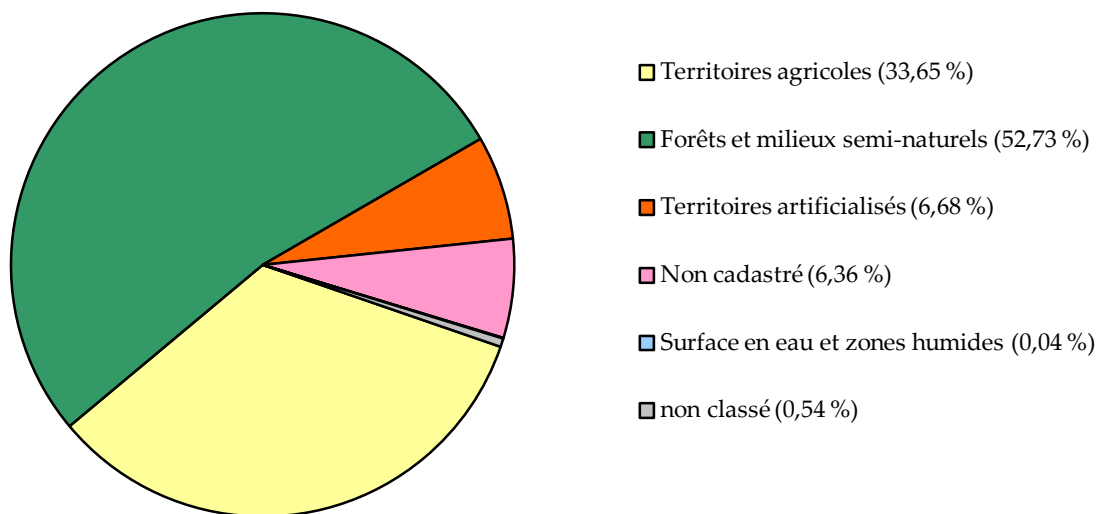
- Le Wayai (Code ORI : 551250) depuis son point d'origine jusqu'au point de coordonnées X258917 / Y134284

La typologie de cette masse d'eau correspond aux « Ruisseaux ardennais à pente forte ».

La masse d'eau est située en tête de bassin.

## 2. RESUME DES PRESSIONS ET INCIDENCES IMPORTANTES DE L'ACTIVITE HUMAINE SUR L'ETAT DES EAUX DE SURFACE ET DES EAUX SOUTERRAINES

### 2.1. OCCUPATION DU SOL (CNOSW/2008)



### 2.2. POPULATION (INS/2005)

Nombre d'habitants : 1324 (0,64 % des habitants du sous-bassin Vesdre)

Densité dans le bassin versant de la masse d'eau: 77,44 hab./km<sup>2</sup> (Sous-bassin Vesdre: 293,73 hab./km<sup>2</sup>)

### 2.3. ÉPURATION (SPGE/2008)

Nombre de stations d'épuration publiques existantes et à déclasser: 0 (capacité nominale cumulée: 0 EH)

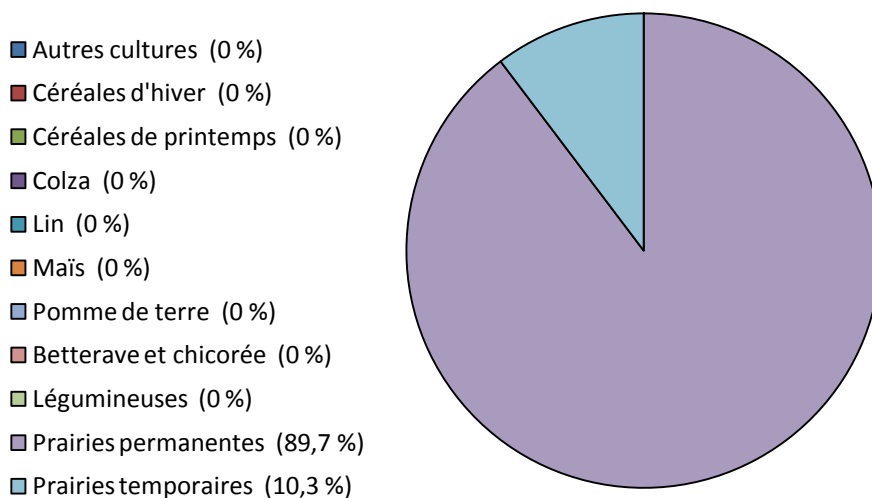
Nombre de stations à réaliser: 0 (capacité nominale cumulée: 0 EH)

Pourcentage de population en assainissement autonome: 99,1%

### 2.4. AGRICULTURE (SIGEC/SANITEL/2007)

Surface agricole utile totale (ha) : 372,69 (21,81 % du bassin versant propre de la masse d'eau)

Répartition de la surface agricole utile :



Nombre d'exploitations : 9

Taille moyenne des exploitations : 41,41 ha

Nombre d'UGB-bovins par ha de surface de prairie totale : 1,83

Taux de liaison au sol : 0,59

## 2.5. INDUSTRIE (DGARNE/2005)

Nombre d'industries taxées pour rejets d'eau usée industrielle et/ou de refroidissement : 0

Total des unités de charge de pollution générées: 0,00

Nombre d'industries IPPC toutes catégories : 0

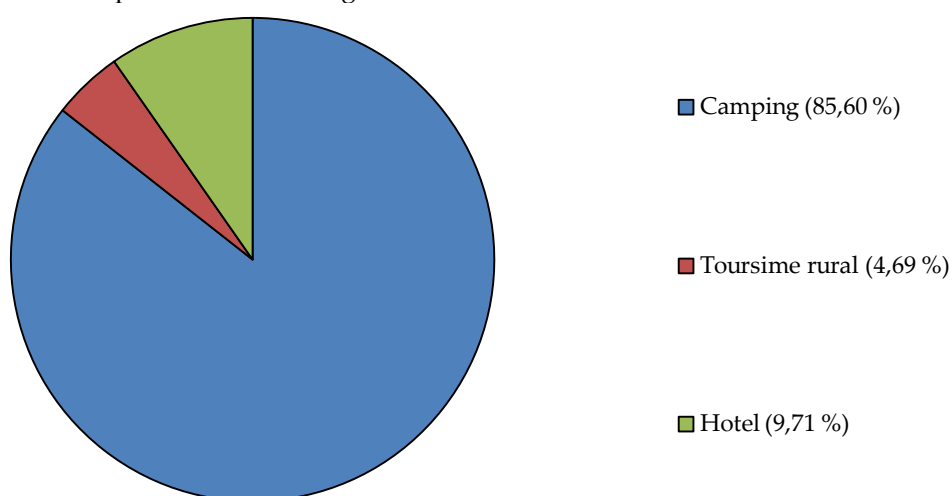
Nombre d'industries SEVESO : 0

Nombre de sites potentiellement pollués recensés : 8 (dont 0 dépotoirs et 0 SAED)

## 2.6. TOURISME (OWT/2010)

Nombre d'établissements: 8 (2 camping)

Nombre total d'équivalent habitants générés : 618 EH



## 2.7. ESTIMATION DE LA PART RELATIVE DE DIVERS SECTEURS DANS LES FLUX D'AZOTE ET DE PHOSPHORE (PEGASE/2008)

La modélisation des différents secteurs présents dans la masse d'eau permet d'évaluer leur part relative dans les flux d'azote et de phosphore. En aucun cas il ne s'agit de quantifier l'impact de tel ou tel secteur sur la masse d'eau mais plutôt de montrer l'origine possible des flux.

Seules sont comparables entre masses d'eau les parts relatives de chacun des secteurs.

VE21R	Urbaine	Industrielle	Agricole (tout confondu)	Autre lessivage
Apports en azote				
Apports en phosphore				

+++ : secteur estimé responsable de plus de 50% du flux

++ : secteur estimé responsable entre 10 et 50% du flux

+ : secteur estimé responsable de moins de 10% du flux

NA : non applicable

L'impact des forces motrices en présence dans la masse d'eau est analysé au point 4.

### 3. IDENTIFICATION DES ZONES PROTEGEES

#### 3.1. ZONES DESIGNÉES POUR LE CAPTAGE D'EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Cette thématique est en cours de mise à jour.

#### 3.2. MASSES D'EAU DESIGNÉES EN TANT QU'EAUX DE PLAISANCE, Y COMPRIS LES ZONES DE BAINNADE

Aucune zone de baignade n'est désignée dans cette masse d'eau

#### 3.3. ZONES SENSIBLES DU POINT DE VUE DES NUTRIMENTS (ZONES VULNERABLES, ZONES SENSIBLES, ...)

##### 3.3.1. Zones sensibles

L'ensemble du territoire de la Wallonie est une zone sensible au sens de l'article 5 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires.

##### 3.3.2. Zones vulnérables

La masse d'eau n'est pas reprise en zone vulnérable.

#### 3.4. ZONES DESIGNÉES COMME ZONE DE PROTECTION DES HABITATS ET DES ESPECES

##### 3.4.1. Sites NATURA 2000

Code	Intitulé du site	Superficie du site située dans la masse d'eau (hectares)	Pourcentage du site situé dans la masse d'eau
BE33040	Fagnes de Stavelot et vallée de l'Eau Rouge	0,3	0
BE33033	Vallée du Wayai et affluents	87,4	100

##### 3.4.2. Zones humides d'intérêt international dites « RAMSAR »

Aucune zone « RAMSAR » n'est située dans la masse d'eau.

##### 3.4.3. Zones d'eaux piscicoles

Cette thématique est en cours de mise à jour.



#### 4. ÉTAT ET OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL DE LA MASSE D'EAU

##### 4.1. ÉTAT DE LA MASSE D'EAU EN 2008

L'analyse des résultats 2008 a permis d'établir l'état de la masse d'eau comme suit :

Éléments de qualité écologique		Etat écologique	Etat chimique	Etat global
Biologie	Bon	données insuffisantes	pas de données	données insuffisantes
Physico-chimie	pas de données			
Hydromorphologie	pas de données			

##### 4.2. PARAMETRES DECLASSANTS OU SUSCEPTIBLES DE DECLASSER LA MASSE D'EAU

-  : paramètre déclassant  
 : paramètre susceptible de déclasser

État écologique	Biologie	Macroinvertébrés	
		Diatomées	
		Poissons	
		Macrophytes	
	Physico-chimie	Oxygène	
		Matières azotées	
		Matières phosphorées	
		pH	
		Température	
		Chlorophylle et phéopigments	
		Minéralisation	
		Substances pertinentes	
Hydromorphologie			
État chimique	Chimie	Métaux lourds	
		HAP	
		Pesticides agricoles	
		Pesticides non agricoles	
		Pesticides mixtes	
		Autres	